

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 28 novembre

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	18	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - FABRE Claude - BERNARD Delphine - CATHALA Nicole - DURAND Julie - GIMENO Nicole- GIL COSTA Francisco -NEGRE Magali - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - BETEILLE Martine - Xavier MAFFRE - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Patricia KESZNER à Magali NEGRE
Secrétaire de séance : Jérémy ALQUIER

OBJET : RENOUELEMENT DE L'OFFRE PAR AXA ASSURANCE POUR UNE MUTUELLE COMMUNALE

Mr le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 22 février 2024, une délibération avait été entérinée pour valider l'offre de l'Agence AXA France qui proposait une mutuelle santé à des tarifs préférentiels aux habitants de SAINT AMANS SOULT.

L'Agence AXA France propose de prolonger ce contrat avec des formules réajustées mais toujours préférentielles pour une année supplémentaire.

Le conseil, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** à l'unanimité la proposition de renouvellement de la complémentaire santé proposée par AXA France et il autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le secrétaire de séance : Jérémy ALQUIER

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 11 décembre 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 12 décembre 2024

Le Maire
Jérôme CROS

